

08/09/1898

De 460man... Alfred Nicodème Marius DAVINI

Le sexe de l'enfant présenté est reconnu masculin : Témoins sieurs Georges Maguès domicilié et demeurant au Dantou 9 et Pierre Roux, âgé de vingt-huit ans, employé, domicilié et demeurant au de la Bibliothèque 48 ; sur la déclaration faite par le père qui a signé avec les témoins

Constaté par Nous, Cetavien Dally, Adjoint au Maire de Marseille, délégué aux fonctions d'Officier de l'État-Civil, et lecture faite à ce déclarant et aux témoins avons signé

Approuvons un mot rayé sur /
J. Bonif L. Schiick
Georges Maguès

Mairie de Marseille le 11/11/98
Maire Guillaume Roussellet
Maire Stanislas
Le greffier et TRIBUNAUX

Decider à Marseille (6288) le 20 septembre 1898
Georges Maguès
J. Bonif L. Schiick

Davini
Alfred Nicodème Marius
616

Gouton
Marie Antoinette
619

Roux
Antoine
617
alvarez
Mairie de Marseille le 09/11/98
Guillaume Roussellet
Stanislas
Le greffier et TRIBUNAUX

Filidei
Estelle
630 Nicod 01/4/93
Mairie de Marseille le 01/04/93
Maire Victor
Le greffier et TRIBUNAUX

Dantou
Pacini Bertinelli
Orvain

L'An mil huit cent quatre-vingt-dix-huit, et le huit septembre à deux heures dix.
ACTE DE NAISSANCE de Alfred Nicodème Marius Davini, né à Marseille hier, à deux heures du soir, rue Danton 63; fils de Antoine Davini, âgé de vingt-neuf ans, journalier, né à Capamou (Stals), et de Marie Blaise Margite Vételle, âgée de vingt ans, journalière, mariés, et demeurant dite maison.
Le sexe de l'enfant présenté est reconnu masculin. Témoins sieurs Louis Pacini, âgé de vingt-sept ans, journalier, domicilié et demeurant au Loubon 158 et Joseph Bertinelli, âgé de vingt-sept ans, journalier, domicilié et demeurant au Darsotte 10 ; sur la déclaration faite par le père qui a signé avec les témoins
Constaté par Nous, Cetavien Dally, Adjoint au Maire de Marseille, délégué aux fonctions d'Officier de l'État-Civil, et lecture faite à ce déclarant et aux témoins avons signé

L'An mil huit cent quatre-vingt-dix-huit, et le huit septembre à deux heures vingt.
ACTE DE NAISSANCE de Antoine Roux, né à Marseille hier, à deux heures du soir, Boulevard Bonne Grâce 14; fils de Jean Roux, âgé de vingt-neuf ans, journalier, et de Appollonie Gabrielle Geneset, âgée de vingt ans, journalière, mariés, et demeurant dite maison.
Le sexe de l'enfant présenté est reconnu masculin. Témoins sieurs Paul Batieman, âgé de vingt-trois ans, boulanger, domicilié et demeurant au Baris Roynes, âgé de vingt ans, journalier, domicilié et demeurant au Baris Roynes